

COMMUNE DE MARSEILLAN

Convocation du Conseil Municipal

Mardi 3 février 2026 à 18h00 salle Paul Arnaud

ORDRE DU JOUR

1. Régime indemnitaire de fonctions de sujétions d'expertise et d'engagement professionnel (RIFSEEP) (Marc Rouvier)
2. Modification du tableau des effectifs (Annexe) (Marc Rouvier)
3. Validation des échéanciers de paiement applicables aux redevances d'abonnements annuels de la régie portuaire (Bernard Danis)
4. Tarifs d'occupation du domaine public (Dominique Cupoli)
5. Réduction des tarifs d'occupation du domaine public pour les manèges du village de Noël en raison des intempéries (Dominique Cupoli)
6. Projet SFHE - 19 logements locatifs sociaux - Rue de l'imprimerie – Garantie d'emprunt (Georgette Requena)
7. Création d'un réseau d'installation de recharge de véhicules électriques (IRVE) - Convention d'occupation temporaire du domaine public (Annexes) (Louis Gasc)
8. Approbation de la convention de partenariat entre la ville de Marseillan et l'ADENA pour l'année 2026 (Annexe) (Séverine Jean)
9. Convention 2026 Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE Littoral d'Occitanie) (Annexe) (Annie Kelly)
10. Dossier de demande de subvention pour la réalisation d'un tiers lieu dédié à la gastronomie et l'alimentation « La Capéchade » à Marseillan (Yves Michel)
11. Décisions du Maire (Annexes) (Yves Michel)

Le Maire
Yves MICHEL

